Enveitg (66) : un jeune handicapé tabassé et violé dans un hameau, deux migrants clandestins marocain et algérien mis en examen (MàJ)

23/03/2022 à 17h59



23/03/2022

Deux individus de 20 et 28 ans ont été mis en examen et placés en détention provisoire, mardi 22 mars, après l'agression d'un jeune travailleur handicapé de 20 ans, a appris *Le Figaro* du parquet de Perpignan. Le parquet a ouvert une information judiciaire pour viol, vol avec violences ayant entraîné une ITT inférieure à 8 jours, recel de ce vol et non assistance à personne en danger.

Les suspects sont «*deux hommes étrangers sans titre (de séjour, NDLR) et sans domicile fixe*», nous précise le procureur de la République, Jean-David Cavaillé, confirmant une information de *L'Indépendant* . L'un se déclare de nationalité marocaine, l'autre de nationalité algérienne. L'individu de 20 ans a été mis en examen pour viol et vol avec violences, celui de 28 ans pour recel et non assistance en personne en danger.

Le Figaro

22/03/2022

Les faits se seraient déroulés dans la nuit de samedi 19 à dimanche 20 mars 2022.

Deux hommes ont été placés en garde à vue ce dimanche par les gendarmes de la brigade territoriale de Bourg-Madame, chargés d'une enquête, avec la brigade de recherche de Prades, concernant des faits de viol et vol avec violence. Ils se seraient déroulés dans la commune d'Enveitg, dans la nuit de samedi à dimanche. Un premier individu, mineur, avait été interpellé quelques heures après le signalement effectué par la victime présumée, mais il a été relâché. Les deux autres, majeurs, ont été appréhendés un peu plus tard. Ce lundi, leur garde à vue a été prolongée pour les chefs de viol, vol avec violences ayant entraîné une ITT inférieure à 8 jours, recel de vol avec violences, et non assistance à personne en péril.

Selon nos sources, la victime, un jeune homme vulnérable âgé de 20 ans et travaillant à l'ESAT d'Enveitg, aurait déclaré avoir été agressée par plusieurs individus et contraint à une fellation sur l'un d'entre eux. Les faits se seraient passés sur un chemin de promenade aux abords de l'ESAT.

Les deux hommes interpellés sont âgés de 20 et 28 ans et sont tous deux étrangers, en situation irrégulière selon nos informations, et sans domicile fixe. Leur garde à vue doit prendre fin ce mardi.

www.lindependant.fr